**Politique**

CAH dépend de son personnel et de ses actifs, et doit gérer ces ressources avec diligence, en prenant les mesures appropriées pour les protéger contre des blessures ou des dommages. Ces mesures comprennent la mise en œuvre de procédures de sécurité.

**Procédures**

1. À 33 Hahn Place, il y a un garde de sécurité 24 heures par jour lors des 3 quarts de travail des préposés aux soins.
2. Le bureau et salles des employés sont verrouiller à clés et pour entrer l’immeuble il faut avoir une carte d’accès.
3. Les bâtiments doivent est construits pour résister à l'entrée illégale et sont inspectés et réparés sur une base régulière.
4. Toutes les zones réglementées des lieux sont protégées par des systèmes d'alarme et sont sous surveillance vidéo en tout temps.
5. Tous les employés se verront remettre des insignes d'identification et des dispositifs d'accès appropriés (clés ou cartes d'accès) pour entrer dans les zones sécurisées où ils autorisé à travailler.
6. L’émission de ces dispositifs est documentée, et si des changements se produisent (p. ex. un accroissement de la sécurité, départ de l’entreprise, etc.), ces informations sont mises à jour dans la documentation.
7. Tous les visiteurs sont tenus de fournir une pièce d’identité avec photo à l'arrivée, et sont accompagnés en tout temps.